

DECRET N°72-35 du 17 février 1972  
portant promotion à titre exceptionnel  
et étranger dans l'Ordre National du  
Dahomey (Additif) -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;  
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;  
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ensemble le décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 ;  
VU le Décret N°124/PR/SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°71-171 du 22 Septembre 1971 portant nomination et promotion à titre étranger dans l'Ordre National du Dahomey ;  
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. Le Décret N°71-171 du 22 Septembre 1971 portant nominations et promotions à titre étranger dans l'Ordre National du Dahomey est complété comme suit :

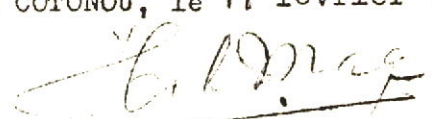
Au Grade de COMMANDEUR

MM. BALAGUER Roméo, Vice Président de la Chemical Bank à NEW-YORK  
SAGE Maurice, Conseiller à l'Ambassade du Dahomey à WASHINGTON  
Officiers du 1er Août 1963

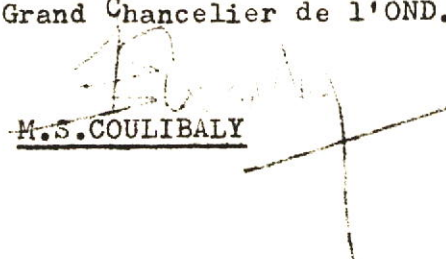
COLLIGNON Paul, Consul du Dahomey à Liège  
Officier du 1er Août 1965

Article 2. Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 17 février 1972

  
H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel  
Le Grand Chancelier de l'OND.

  
M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP 6 SGG 4 DCCT 1 DEP 1 MINIS-  
TERES 11 MCP 4 DN 1 DGAJL 2  
JORD 1 INTERESSES 3 IAA 1 CS 6  
GDE CHANCELLERIE 15 DIR.ST. 1